

Annexe 4 : Compétences formation bachelier en soins infirmiers établies par l'ARES

Pour amener l'étudiant à agir en tant que professionnel responsable dans le système de santé, la formation doit développer les compétences suivantes :

	Compétences	Capacités
C ₁	S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle	Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité Construire son projet professionnel Adopter un comportement responsable et citoyen Exercer son raisonnement scientifique
C ₂	Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires	Respecter la déontologie propre à la profession Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique Respecter la législation et les réglementations
C ₃	Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives	Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire Participer à la démarche qualité Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
C ₄	Concevoir des projets de soins infirmiers	Collecter et sélectionner les informations Identifier les problèmes de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration Fixer des objectifs Choisir les interventions de soins Planifier les interventions de soins Evaluer la démarche et les résultats des interventions
C ₅	Assurer une communication professionnelle	Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes Utiliser les outils de communication existants Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
C ₆	Réaliser les interventions de soins infirmiers à caractère autonome, prescrit et /ou confié	Accomplir des prestations de soins directs et indirects dans les domaines de la promotion de la santé, de la prévention, du curatif, du palliatif et de la réadaptation Adapter le soin à la situation et aux différents contextes culturel, social et institutionnel